

Une activité vous plaît !

Comment s'inscrire ?

Vous appelez pour prendre un rendez-vous.
Et/ou vous venez rencontrer l'équipe d'animation au local central pour :

Remplir une fiche d'inscription (état civil et fiche sanitaire) et une fiche d'activités pour la période voulue.

Pour simplifier cette démarche, munissez-vous dès la première visite du carnet de santé du jeune (vaccins).

Cela sera aussi l'occasion de parler avec vous de nos activités et de vos attentes.

Le service jeunesse

Toute l'année, une équipe de 6 professionnels de l'animation au service des plus de 12 ans.

Pour les activités :

Les programmes des vacances sont disponibles, entre 2 et 3 semaines avant, dans les locaux jeunes, les mairies, les bibliothèques...
Un programme à l'année est disponible et diffusé par voie de presse.

Tarifs :

Tarif 2005 (donné à titre d'exemple) : de 4€ à 7€ pour les activités, 16€ par jour les mini-camp.

Les activités et sorties sont payables à l'avance et les tarifs de chaque activité sont indiqués sur ces programmes.

La Communauté de Communes accepte les Bons Vacances CAF (4 jours de participation minimum), les chèques vacances.

Exemples de projets réalisés :

• 2004 :

Projet Graff sur le mur du Centre Leclerc
Écriture d'une pièce de théâtre
Séjour aux sports d'hiver...

• 2005 :

Projet graff à Ploumagoar
Séjour aux sports d'hiver
Séjour à Paris
Téléthon
Stages de Bandes Dessinées, d'écriture
Création d'une junior association...

Projets à venir (pour 2006) :

- Création d'un journal d'ado (à partir de janvier)
- Séjour aux sports d'hiver (vacances de février)
- Stage cirque (vacances de Février)

Et bien entendu, si vous le souhaitez : vos projets!!!



Plan d'accès au local central

Les locaux jeunes (accès gratuit)

Ouverture pendant l'année scolaire :

- Mercredi de 14h00 à 18h00
- Jeudi de 16h30 à 18h30
- Vendredi de 16h30 à 19h00 et de 20h00 à 23h00
- Samedi de 9h30 à 12h30 ; de 14h00 à 18h00 et de 20h00 à 23h00

Ouverture pendant les vacances scolaires :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 18h00
- Lundi, mercredi et vendredi de 20h00 à 23h00

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction de la programmation d'animations.

Les ouvertures sont affichées dans chaque local, toutes les semaines. Ils sont également disponibles dans les mairies.

Où et comment nous joindre :

• Par téléphone :

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Au 02.96.43.73.98 ou
au 06.83.29.89.41

• Par courrier électronique :

jeunesse.guingamp@wanadoo.fr

Plan des locaux de la Communauté de Communes :



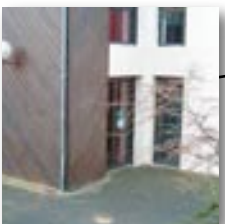
Place du bourg



Derrière la salle polyvalente



Dans la salle omnisports



Salle des Associations (à la mairie)



Le Central
3 av. Kennedy

Castel Pic



Derrière la mairie

La Lettre

de la Communauté de Communes de Guingamp

Grâces
Guingamp
Pabu
Plouisy
Ploumagoar
St Agathon



N°7 / Janv. 2006

Edito

Pour cette édition de janvier 2006, j'ai souhaité confier la rédaction et la mise en page de la lettre communautaire aux jeunes fréquentant notre service jeunesse.

Cette édition reflète un exemple de leur capacité à mener des projets communs préparés sur quelques mois et accompagnés par nos animateurs.

Que cette édition augure de nombreuses autres créations que nous pourrons porter ensemble au sein de l'espace communautaire.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Je vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, de bonne santé à chacun d'entre vous.

La Présidente
Annie Le Houérou



Un groupe Jeunesse vous propose...



Ronan, Lucile, Amandine, Mélanie, Kévin et Élodie

Mais qu'est ce qu'un jeune ? C'est un phénomène ? Un état d'esprit ?

Le jeune aime faire parler de lui et se faire remarquer, car il veut tout d'abord créer sa place dans la société. Il veut maintenant être considéré en adulte et pense avoir quitté il y a bien longtemps le monde de la tendre enfance. Malheureusement, le jeune ne peut se rendre compte des effets et des problèmes engendrés lorsque l'on devient adulte.

Certes, il faut dire qu'il n'a plus besoin d'aide pour enfiler sa culotte ou pour qu'on l'aide à manger. Mais lorsque l'on demande à un ado de prendre la responsabilité de travailler pour devenir indépendant financièrement comme tout adulte, dans ce cas-là, il se considère comme un petit enfant et répond avec stupéfaction : « Mais chuis trop jeune pour travailler moi !!!! ».

Mais alors que veut le jeune ado ? Il veut juste qu'on le considère vraiment comme un adulte mais sans les responsabilités contraignantes.

Donc il voudrait pouvoir sortir jusqu'à pas d'heure en discothèque, pouvoir fumer des cigarettes. Et bien sûr ne pas aller à l'école puisqu'il n'est pas payé pour apprendre.

C'est à ne plus les comprendre nos petits jeunes !

Mais je pense pouvoir vous rassurer en vous disant que les jeunes dont je vous parle depuis tout à l'heure ne représentent qu'une infime partie des adolescents actuels.

« Et les autres alors ? Ils font quoi ? » Vous direz-vous.

Hé bien comme ils sont le futur d'aujourd'hui, ils se conditionnent dans un endroit secret pour faire du monde actuel un monde meilleur.

Mélanie (16 ans)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GUINGAMP

11, rue de la Trinité 22200 GUINGAMP

Tél. : 02 96 13 59 59

Création Agence Be New 02 96 44 45 22
Impression Imprimerie de Guingamp 02 96 11 97 00

Dossier spécial



Autofinancement d'un séjour multisport

« Nous sommes un groupe de 6 jeunes âgés de 13 à 18 ans. Nous sommes intéressés par l'écriture et l'information. Le service jeunesse nous propose de participer à l'écriture du journal communautaire. Nous avons accepté ce défi. Pour récolter l'ensemble des informations nous avons rencontré diverses personnes qui ont accepté de répondre à nos questions. Merci à Mme LE HOUÉROU - Présidente de la Communauté de Communes, Mme Trévidy - Vice-Présidente en charge de la jeunesse et l'enfance, la Commission Jeunesse, Laurent Labarre, Abdel Loazizi, Muriel Liotier, Aurélien Morfoisse, Nicolas, Doon et Stéphanie. Nous sommes fiers de vous présenter le résultat de notre travail. À vous de juger! »

C'est qui un jeune?

Nicolas, étudiant:
« C'est un adolescent. »

Pour nous:
« Un jeune a déjà fait son entrée en sixième, il est entré dans la cour des grands et il est encore dépendant des adultes. »

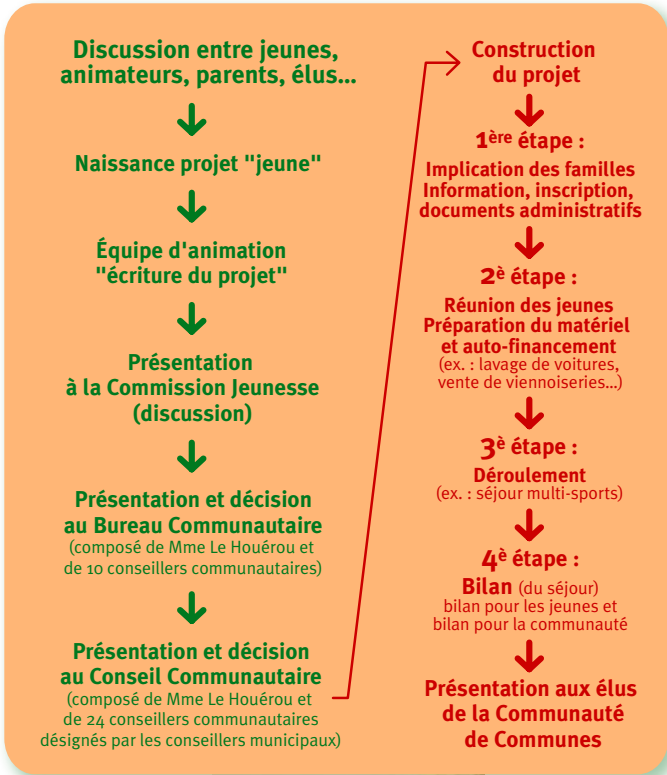
Pour le service jeunesse:
Un jeune est une personne qui a plus de 12 ans, ou qui a déjà fait sa rentrée en sixième. C'est la seule condition pour s'inscrire.

En quoi consiste la politique jeunesse?



Annie Le Houérou répondant aux questions de Ronan et Amandine

Naissance d'un projet « jeune »



En quoi consiste la politique jeunesse ?

Mme Le Houérou, Présidente de la Communauté de Communes :
« Il s'agit de répondre aux préoccupations des jeunes. La collectivité met à disposition des activités pour les temps libres des jeunes. Elle doit permettre aux jeunes de devenir adultes et citoyens. »

Mme Trévidy, Vice-Présidente en charge de la jeunesse :
« Elle aide le jeune à grandir, à se construire, à devenir autonome. »

Abdelak, animateur :
« Elle favorise l'accès aux loisirs par des coûts peu élevés, par l'encadrement, par de la communication. Elle permet aux jeunes de s'ouvrir aux autres et sur le monde. »

Nicolas, étudiant :
« Il s'agit d'une politique dans l'intérêt des jeunes pour les aider, pour débloquer des fonds pour des structures jeunesse (ex: les locaux de jeunes). »

Pour nous :
« C'est l'ensemble des décisions et des actions concernant les temps de loisirs des jeunes. »





Yannick (Directeur), Dalila, Annie, Muriel, Laurent, Abdelak et Claire-Marie

Le service jeunesse

Pour mettre en œuvre la politique jeunesse, la Communauté de Communes a développé des moyens humains (une équipe de 6 animateurs diplômés), des moyens matériels (salles de réunions, ballons, jeux de société...), des moyens financiers pour que les jeunes aient la possibilité de se rencontrer, de monter des projets, de faire des activités, d'être ensemble... Pour pouvoir accueillir les jeunes, le service déclare **un centre de loisirs sans hébergement** auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Les locaux jeunes

Chaque commune du territoire met à disposition un local qui accueille les jeunes pour qu'ils se réunissent, discutent, s'organisent pour des activités...

L'accès à ces espaces est **libre et gratuit**. Un animateur est toujours présent lors de ces ouvertures de locaux.

Les jours et horaires d'ouverture sont variables selon les territoires. L'équipe d'animation essaie de donner des repères en ouvrant régulièrement sur une même tranche horaire (ex: Ploumagoar: le samedi de 14h00 à 18h00, Pabu: le vendredi de 20h00 à 23h00...). Ils sont ouverts toute l'année.

Le local « central » (avenue Kennedy à Guingamp) sert aussi de lieu d'inscription et de départ pour les activités, de lieu de réunion des projets de jeunes, de bureau des animateurs.

Les activités de vacances



Stage d'équitation

Durant chaque période de vacances scolaires, le service jeunesse concocte un programme d'animations: des sorties à la journée (Océanopolis, patinoire...), des stages de 2 à 5 jours (cirque, danse, patinage...) des ateliers d'initiation (cuisine, perlage...), des activités à la demi-journée (space laser, piscine...) sont autant de possibilités pour les jeunes d'apprendre à se connaître et de découvrir de nouveaux horizons.

Le programme d'été est complété par l'organisation de mini-camp (3 à 5 jours avec l'hébergement).

En fonction de leurs envies et de leurs disponibilités, les jeunes viennent s'inscrire aux activités.

Les activités à l'année

Depuis peu, le service propose aux jeunes des activités pendant les périodes scolaires. Une programmation culturelle a été mise en place (théâtre, danse, humour...). Des sorties à la demi journée sont proposées le mercredi ou le samedi. Un atelier danse (orientale, berbère, moderne) débutera au cours du premier trimestre 2006.

Dans le cadre de l'opération Ciné Ville, la Communauté des Communes dispose de bons de réduction pour les jeunes de moins de 25 ans donnant accès à moindre coût au cinéma Les Baladins (distribution de mars à décembre en fonction du stock disponible).

Camp surf, été 2005



Les ateliers de soutien éducatif

Ces ateliers concernent de jeunes collégiens de 6^{ème} et de 5^{ème} ayant besoin d'un « coup de pouce » dans leur scolarité. Ils sont encadrés par une équipe d'accompagnateurs bénévoles qui les aident dans leur méthode de travail. Ce travail s'effectue en partenariat avec les collègues et l'UCO. Les jeunes et l'équipe d'encadrant se retrouvent le mardi et le jeudi après l'école sur les sites de Roudourou et de Castel Pic.

Le suivi des projets des associations de jeunes

Depuis la création du service, un des objectifs est de favoriser l'autonomie des jeunes. À de nombreuses reprises, les animateurs du service se sont investis dans le montage, le suivi des associations telles que « Initiatives Jeunes », « Ploum'Jeunes en Action » et la dernière en date, « Dynamyk'D'Jeuns » (Junior Association).

L'accompagnement de projet

Le service jeunesse propose aux jeunes une aide pour mettre en place leur projet. C'est ainsi que depuis 3 ans, des jeunes s'organisent pour partir aux sports d'hiver, que certains montent des associations, que des animations de quartiers voient le jour ainsi que des projets ponctuels émanant des jeunes fréquentant les locaux. Durant tout le temps nécessaire les animateurs encadrent et aident les jeunes à atteindre leurs objectifs.

Stage Graff au Leclerc, 2004

